

**MILLENIUM CHALLENGE
ACCOUNT
NIGER**

**Demande de Propositions
Pour les routes RN7 et RN 35**

**CONFERENCE PREALABLE A LA
SOUSSION**

Objet de la conference préalable

- **Connaissance de l'Entité MCA**
- **Informations aux soumissionnaires**
- **Présentation de la proposition**
- **Méthode de Sélection**
- **Bid Challenge**

Entité MCA-Niger

- Créée le 23 décembre 2016 par le Gouvernement du Niger est chargée de mettre en œuvre le Programme et d'exercer les droits et obligations du Gouvernement pour superviser, gérer et mettre en œuvre les Projets et activités du Programme

Entité MCA-Niger

- Le 29 juillet 2016, signature Compact de 437,024 millions de dollars sur cinq ans.
- Réduire la pauvreté à travers la croissance économique
- Augmenter les revenus ruraux en améliorant l'utilisation productive et durable des ressources naturelles pour la production agricole et en améliorant la commercialisation ainsi que l'accès au marché des produits agricoles.

Informations aux soumissionnaires

– Qualification du Consultant

Les Consultants doivent satisfaire aux exigences des critères juridiques, financiers et liés aux litiges figurant dans les paragraphes 3.1 à 3.3 de la section III de la présente DP.

Informations aux soumissionnaires

- **Qualification du Consultant**

Les Consultants doivent également satisfaire aux critères d'éligibilité décrits dans la présente DP tels que contenus dans les Directives de passation des marchés du Programme MCC encadrant les procédures de passation des marchés financés par la MCC en vertu du Compact.

Informations aux soumissionnaires

- **Qualification du Consultant**

Tous les membres de la coentreprise ou du groupement doivent satisfaire aux exigences juridiques, financières et de litiges

Tous les membres de la coentreprise ou du groupement seront conjointement et solidairement responsables de l'exécution du Contrat

Informations aux soumissionnaires

- **Qualification du Consultant**

La coentreprise ou le groupement devra désigner un représentant ayant l'autorité pour conduire toutes les affaires au nom de chacun et de tous les membres de la coentreprise ou du groupement adjudicataire du Contrat, pendant son exécution.

Informations aux soumissionnaires

- **Conflits d'intérêt**

Aucun Consultant ne doit avoir de conflit d'intérêts. Tout Consultant en situation de conflit d'intérêts sera disqualifié, sauf si le conflit d'intérêts a été atténué et si la MCC a validé l'atténuation

Informations aux soumissionnaires

- **Conflits d'intérêt**

Le « Consultant » peuvent être considérés comme étant en situation de conflit d'intérêts et disqualifiés ou exclus si :

- ils ont au moins un partenaire dominant en commun avec une ou plusieurs autres parties à la procédure prévue par la DP ; ou
- ils ont le même représentant légal qu'un autre Consultant dans le cadre de la proposition ; ou

Informations aux soumissionnaires

- **Conflits d'intérêt**
- ils ont des relations, directement ou par le biais d'un tiers, leur permettant d'avoir accès à des informations sur la proposition d'un autre Consultant ou d'influencer celle-ci ou d'influencer les décisions de l'Entité MCA relatives à la sélection dans le cadre de la présente procédure de passation de marché ; ou

Informations aux soumissionnaires

- **Conflits d'intérêt**

Participation dans plus d'une proposition dans le cadre de la présente procédure.

Toutefois, cette disposition n'interdit pas l'inclusion d'un même Sous-consultant dans plus d'une proposition ; ou

Informations aux soumissionnaires

- **Conflits d'intérêt**

Ils sont eux-mêmes, ou ont des relations d'affaires ou familiales avec (i) un membre du Conseil d'administration ou du personnel de l'Entité MCA, (ii) l'Agent de passation de marché, l'Agent fiscal, ou l'Auditeur

Informations aux soumissionnaires

- **Conflits d'intérêt**

L'un de leurs affiliés a été ou est actuellement recruté par l'Entité MCA comme Agent de passation de marchés ou comme Agent fiscal en vertu du Compact.

Présentation de la Proposition

- **Proposition technique**

TECH 1 à TECH 11

TEH 2A situation financière

TECH 2B litiges, arbitrages et différends

TECH 3 Organisation et TECH 4 Expériences

TECH-5A Références du Consultant

TECH-5B Références des contrats financés par la MCC

TECH-6 Description de l'approche, méthodologie et du plan de travail

TECH 7 Commentaires et suggestions sur les TdR

Présentation de la Proposition

- **Proposition technique (suite)**

TEH 8 Composition des équipes et répartition des tâches

TECH 9 Calendrier de dotation en personnel

TECH 10 Calendrier des travaux et des livrables

TECH 11 CV du personnel clé

Présentation de la Proposition

- **Proposition financière**

FIN-1 Formulaire de soumission de la proposition financière

FIN-2. Résumé des prix

FIN-3. Ventilation des prix par activité

FIN-4. Ventilation des prix par rémunération

Les Propositions seront présentées en 1 original + 5 copies

Les deux Propositions et technique et financière seront placées dans deux enveloppes séparées chacune

Clarifications

- Toutes les demandes de clarifications seront envoyées à l'adresse suivante :
clarifications.procurement@ucpmc.ne

Méthode de sélection

- La méthode de sélection est :
la Sélection basée sur la qualité et le coût
- Ouverture offres techniques
- Evaluation
- Note technique minimale 80 points /100
- Ouverture offres financières
- Note technique pondérée + note financière

$$S = S_t \times T\% + S_f \times F\%.$$

Bid Challenge

- Le Système de contestation des soumissionnaires du MCA Niger (Interim Bid Challenge System) est disponible sur son site Internet [http:// www.ucpmc.ne/](http://www.ucpmc.ne/).

Fin de la presentation

- **Merci de votre attention**